

TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
SOUDNÍ DVŮR EVROPSKÝCH SPOLEČENSTVÍ
DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS DOMSTOL
GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN
EUROOPA ÜHENDUSTE KOHUS
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΪΚΩΝ ΚΟΙΝΟΤΗΤΩΝ
COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
CÚIRT BHREITHIÚNAIS NA gCÓMHPHOBAL EORPACH
CORTE DI GIUSTIZIA DELLE COMUNITÀ EUROPEE
EIROPAS KOPIENU TIESA



EUROPOS BENDRIJŲ TEISINGUMO TEISMAS
EURÓPAI KÖZÖSSÉGEK BÍRÓSÁGA
IL-QORTI TAL-ĠUSTIZZJA TAL-KOMUNITAJIET EWROPEJ
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI WSPÓLNOT EUROPEJSKICH
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
SÚDNY DVOR EURÓPSKÝCH SPOLOČENSTEV
SODIŠČE EVROPSKIH SKUPNOSTI
EUROOPAN YHTEISÖJEN TUOMIOISTUIN
EUROPEISKA GEMENSKAPERNAS DOMSTOL

Presse et Information

COMMUNIQUÉ DE PRESSE n° 88/05

11 octobre 2005

* * *

VISITE À LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES D'UNE DÉLÉGATION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DE POLOGNE

Une délégation de onze Juges de la Cour constitutionnelle de Pologne, conduite par son Président, M. Marek Safjan, effectue une visite officielle à la Cour de justice des Communautés européennes, les 10 et 11 octobre 2005. La délégation a été reçue par M. Vassilios Skouris, Président de la Cour, ainsi que par M. Jerzy Makarczyk, Juge polonais à la Cour et M. Roger Grass, Greffier de la Cour.

Une table ronde sur le rôle de la Cour de justice dans l'ordre juridique communautaire et les relations de la Cour de justice avec les cours constitutionnelles nationales a été organisée le premier jour de la visite, avec la participation de M. le Président de la Cour de justice ainsi que de Membres de la Cour de justice.

Le deuxième jour de la visite, la délégation a participé à des séances de travail sur les procédures devant la Cour de justice, le régime linguistique de la Cour, l'organisation et les travaux de la direction de la traduction ainsi que les activités du service Presse et information.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des relations constantes et étroites que la Cour de justice entretient avec les juridictions suprêmes des États membres. Le Président de la Cour de justice avait été reçu en juillet 2005 par la Cour constitutionnelle de Pologne.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Langues disponibles : DE, EN, FR, PL

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Laetitia Chrétien

Tél: (00352) 4303 3205 Fax: (00352) 4303 3034